

QUESTIONS DIVERSES...

AFFAIRE n° 58/2

- O B J E T : Aménagement paysager du Front de Mer de SAINT-DENIS
- approbation du programme
 - autorisation de solliciter une subvention de 360 000 F du FIDOM
 - autorisation de contracter un emprunt de 840 000 F auprès de la C D C par anticipation sur le programme de 1980.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames ; Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de l'amélioration du site du Front de Mer, et en vue des prochains Floralties, les Services Techniques ont établi un programme portant sur l'aménagement paysager de certains points précis du Littoral :

- Entrée Ouest
- Rénovation du Square Labourdonnais
- Plantations autour de la Piscine
- Plantations expérimentales de la Bibliothèque de Prêts
- Ilots rue de Nice ← rue neuve
- Plantations du Cimetière de l'Est côté mer
- Jardin des Banians
- Zone des Tamarins de l'Inde
- Talus de la Jamaïque.

Le début des travaux est fixé pour Janvier 1980.

Le financement de cette opération pourrait s'établir de la façon suivante :

- subvention FIDOM au titre de l'aménagement touristique : 360 000 F
 - emprunt C D C pour anticipation du programme 1980 : 840 000 F
- TOTAL : 1 200 000 F

Je vous demande donc Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le programme des travaux
- de m'autoriser à solliciter une subvention de 360 000 Francs du FIDOM
- de m'autoriser à contracter un emprunt de 840 000 Francs par anticipation du programme 1980. auprès de la C D C.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

UC - At Deux le 6 Mars 1980

P/le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé : Patricia Macquer

Pour C.C.C.C. P/le Préfet

Le Chef de Bureau délégué

Signé J. Lacoste